



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège le 25 OCT 2018

Réserve
au
Moniteur
belge



18161770

Le greffier

N° d'entreprise : **0455 374 022**

Dénomination

(en entier) : **Garage Sauvage Frères**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **Rue de Charleroi 98 à 5650 Yves-Gomezée**

Objet de l'acte : Démission gérant

L'an deux mil dix-huit, le 11 octobre, s'est tenue au siège social l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Sont présents :

Domitrix SCA représentée par La SPRL Belcarimport

Monsieur Raymond Sauvage

Monsieur Gunther Sauvage

Soit l'ensemble des membres présents comme indiqué à la liste des présences annexée à la présente assemblée, l'assemblée se considère dès lors valablement constituée et apte à délibérer sur les points repris à l'ordre du jour.

Ordre du jour.

Démission gérant.

Résolutions et votes.

A l'unanimité des voix, l'assemblée accepte :

La démission au poste de gérant de la société SAUVIMMO SA représentée par Monsieur Gunther Sauvage dont le siège social est situé 98 rue de Charleroi à 5650 Yves-Gomezée à dater de ce 11 octobre 2018.

Fait à Yves-Gomezée, le 11 octobre 2018

Monsieur Raymond Sauvage

Domitrix SCA
Représentée par la SPRL Belcarimport

Monsieur Gunther Sauvage

Déposé en même temps PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2018.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).